



Mémoire

Présenté par :
TALL, Aïssata

Université Cheikh Anta

Diop

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES DEPARTEMENT DE
SOCIOLOGIE**

**L'excision dans la Vallée du Fleuve
Sénégal : les déterminants sociologiques
de l'infibulation dans les familles
pratiquant l'excision**

Année Académique: 2006/2007

17 NOV. 2011

05.02.01

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
(UCAD)

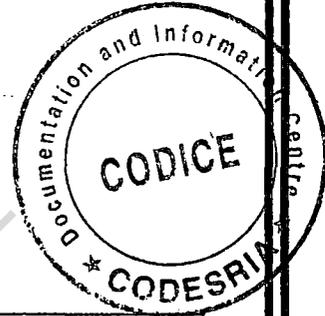
TAL

15517



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



L'EXCISION DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL :
Les déterminants sociologiques de l'infibulation dans les familles pratiquant l'excision

MEMOIRE POUR L'OBTENTION

DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA) EN SOCIOLOGIE

Présenté par :
Mlle Aïssata TALL

Directeur de Mémoire
Mr Boubacar LY
Maître de conférence

Encadreur
Abibou Diagne CAMARA
Docteur en Sociologie

Année Universitaire 2006 -2007

05.02.01

TAL

15517

REMERCIEMENTS

Nous ne trouvons pas les termes appropriés pour exprimer notre profonde gratitude envers tous ceux qui ont participé à faire de ce travail un document scientifique.

Nos encadreurs qui n'ont ménagé aucun effort pour nous guider dans la réalisation de ce Mémoire particulièrement à:

- Monsieur Boubacar Ly, Doyen du Département de Sociologie qui a mis à notre disposition son expérience.
- Monsieur Abibou Diagne Camara, chercheur principal du projet intitulé « *Les déterminants sociologiques des mutilations génitales féminines : stratégies matrimoniales, motivations familiales et justifications religieuses chez les Al pulaar et les Soninké de la Vallée du Fleuve Sénégal.* » qui nous a guidé dans l'élaboration de ce Mémoire.
- Monsieur Paul Diedhiou, pour sa présence, ses conseils durant toute notre carrière universitaire.
- Monsieur Sylvain Faye, pour ses critiques et suggestions positives.
- Au corps professoral du Département de Sociologie:
- Codesria dans le cadre du programme des petites subventions

DEDICACE

A mes parents:

Mon père Samba Tall

Ma mère Oulèye Wone

Mes frères et sœurs

Ma famille

*A tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce
travail.*

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFARD: Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement

ASGO: Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique

CIPD: Conférence Internationale sur la Population et le Développement

EDS: Enquêtes Démographiques de Santé

ENAES : Ecole Nationale des Assistants sociaux et des Educateurs Spécialisés

MGF: Mutilation Génitale Féminine

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

QMCF: Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes

UNICEF: Fond des Nations Unis pour l'Enfance

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE.....	8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE.....	9
CHAPITRE II : METHODES ET TECHNIQUES.....	29
DEUSIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	36
CHAPITRE I : LE CONTROLE DU COMPORTEMENT SEXUEL PAR L'EXCISION....	37
CHAPITRE II : L'INFIBULATION UN MOYEN DE PRESERVATION DE LA VIRGINITE.....	46
CONCLUSION.....	56
BIBLIOGRAPHIE.....	58
ANNEXE.....	63

I. INTRODUCTION

On estime dans le monde entre 100 à 132 millions de filles et de femmes qui sont excisées. Chaque année, plus de 2 millions de filles courent le risque d'une excision. La plupart de ces filles vivent dans 28 pays d'Afrique¹.

Au Sénégal, l'excision est pratiquée par les minorités ethniques vivant dans les parties Nord, Sud, Centre et Est du pays. Au niveau national, le taux est estimé à environ 20%. Mais, il y a des disparités géographiques : par exemple, le taux est estimé entre 60 à 70% au Sud contre 80 à 100% dans la vallée du Fleuve².

Les populations Al pulaar et Soninké vivent, en majorité, dans la vallée du Fleuve Sénégal, le long de la frontière avec la Mauritanie où de femmes sont excisées. Selon les statistiques, l'excision est pratiquée chez 92,4% des négros mauritaniens de l'ethnie Soninké et chez 71,4% des Al pulaar³. Avec les liens de parenté ethnique et d'alliance, certaines filles des villages situés dans la vallée sont excisées chez les familles vivant en Mauritanie.

C'est en 1994, que la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue en Egypte au Caire, avait reflété un nouveau consensus mondial sur la relation entre la Politique en matière de Population et les Droits en santé sexuelle et de la reproduction. L'optique des Droits humains a été réaffirmée et élargie lors de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes (QCMF) tenue en 1995 à Beijing en Chine. Cette optique place les Droits humains dans la problématique du genre. La dimension genre inclut l'élimination des pratiques préjudiciables

¹ World Health Organization (b), 2002, *Female Genital Mutilation Report of a WHO Technical Work*. 17-19 July 1995.

² MOTTIN SYLLA M.H., 1990, *Excision au Sénégal*, « Série études et recherches n°137-ENDA », Dakar.

³ GTZ, 2006, *Mutilations Génitales Féminines en Mauritanie*, projet supra régional: appui aux initiatives pour l'abandon des MGF.

aux femmes: excision et mariage précoce⁴. Or, les coutumes sont, non seulement, vivaces dans les croyances; mais surtout elles ont des supports socio-économiques, idéologiques et religieux qui assurent leur reproduction.

Sous l'impulsion de la communauté internationale (CIPD, 1994), et en moins d'une décennie, le Sénégal a enregistré des avancées considérables dans la lutte et la prévention de l'excision. Un plaidoyer intense et une implantation des programmes de lutte et de prévention de l'excision ont été initiés, un peu partout dans le monde, pour éliminer cette pratique. La volonté politique du Sénégal a permis aussi la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds et l'appui institutionnel a été acquis avec l'inscription de cette pratique dans l'agenda du Ministère de la Santé qui la considère comme un problème de santé publique dans la mesure où les complications médicales immédiates et à long terme de cette pratique sont prouvées par les enquêtes épidémiologiques⁵.

La volonté politique a permis aussi l'élaboration d'un plan national d'action (2002-2007) contre l'excision. Cette volonté s'est traduite dans les textes législatifs avec la loi 99-05 du 13 janvier 1999 pénalisant l'excision. Si beaucoup de pays ont voté des lois contre l'excision, beaucoup reconnaissent aussi que les lois seules ne suffisent pas sans un programme de prévention et d'éducation impliquant directement les communautés.

C'est à partir de janvier 1999, année du vote de la loi pénalisant l'excision, que le débat pour ou contre l'excision a été popularisé par la Presse. L'UNICEF réalisa un dossier de Presse⁶ dans lequel l'engagement de l'Etat du Sénégal s'est matérialisé, au-delà de la loi votée, par des

⁴ ASHFORD L.S., 2001, *Politiques de population : la promotion des droits de la femme*, « in Population Bulletin », p.11.

⁵ World Health Organization (a), 2002, *Female Genital Mutilation: An overview*, WHO.htm.

⁶ L'UNICEF, Sénégal/ Service Information, 1997-1999, *Dossier de Presse : Abandon de l'excision au Sénégal*, Dakar.

programmes et des plans d'action qui intègrent dans leurs objectifs l'abandon de l'excision. Cependant, des insuffisances ont été relevées parmi lesquelles une méconnaissance des déterminants socio-culturels de la pratique de l'excision. Au niveau International, l'OMS a prévu, pour éliminer l'excision, de faire progresser les connaissances dans ce domaine grâce à un programme de recherche et de développement.

Ce présent Mémoire sur les déterminants sociologiques de l'infibulation dans les familles pratiquant l'excision est une idée issue de notre recrutement, comme assistante de recherche, dans un projet intitulé: « *Les déterminants sociologiques des mutilations génitales féminines: stratégies matrimoniales, motivations familiales et justifications religieuses chez les Al pulaar et les Soninké de la Vallée du Fleuve Sénégal.* »⁷. Ce mémoire est financé par le Codesria dans le cadre des petites subventions.

Notre étude s'est déroulée dans la vallée du fleuve Sénégal et nous avons utilisé des méthodes et techniques de recherche qualitative.

Notre travail a deux parties:

- ❖ La première partie intitulée Cadre Théorique et Méthodologie met en avant le contexte de notre étude, l'état des lieux sur les recherches précédant notre travail et les méthodes et techniques utilisées.
- ❖ La deuxième partie est une analyse des résultats obtenus lors de l'enquête sur le terrain.

⁷ Project, *Sociological Determinants of Female Genital Mutilation in Senegal*, A 35242.

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

1.1. REVUE DE LA LITTERATURE

Les études portant sur l'excision ont donné naissance à plusieurs analyses portant sur les aspects médicaux, historiques, religieux, juridiques et socio-culturels de la pratique. Nous avons tenté de faire l'inventaire de ces études sur la base des documents que nous avons pu consulter. Dans *Présence Africaine N° 160, Revue culturelle du monde noir*⁸, plusieurs spécialistes ont développé des arguments portant sur la question de l'excision en général.

Dans les travaux de Wembonyama O. Stanis et de Bukwé Bubi Marianne, l'article intitulé *Considérations Médicales des Mutilations Génitales Féminines: l'Excision*⁹ met l'accent sur l'aspect médical de l'excision. Mis à part les considérations culturelles, religieuses, juridiques etc., ces auteurs pensent qu'il faut appréhender l'excision du point de vue de sa pratique et des procédés utilisés pour la faire. Ainsi, ils ont mis l'accent sur la définition de l'excision, sur les problèmes qu'elle peut engendrer d'un point de vue médical mais aussi des conséquences qu'elle peut occasionner. Une ébauche de solutions est tentée finalement.

Le IIIe Congrès de l'Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique (ASGO) *Santé de la reproduction et Economie de la santé*¹⁰ apporte sa contribution à la lutte contre les Mutilation Génitales Féminines (MGF). L'excision est devenue un problème de santé publique. Une étude présentée au cours du Congrès a eu pour but d'évaluer les pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme et de l'enfant au Sénégal, mais aussi les conséquences dans le domaine de la santé de la

⁸ *Présence Africaine* 160, 1999, *Revue culturelle du monde noir*, Paris, 201.

⁹ Wembonyama O. Stanis et de Bukwé Bubi Marianne, 1999, *Considérations Médicales des Mutilations Génitales Féminines: l'Excision*, in « *Revue culturelle du monde noir* », *Présence Africaine* 160, pp. 31-41.

¹⁰ IIIe Congrès de l'Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique, 1999, *Santé de la reproduction et Economie de la santé*, in « *Revue culturelle du monde noir* », *Présence Africaine* 160, pp. 127-133.

reproduction. Les raisons de cette pratique, au-delà de toutes les autres justifications sont liées à un problème comportemental : rester vierge jusqu'au mariage. Le débat ne se situe pas autour de l'excision mais porte surtout sur l'éducation au sein de la famille: « *moralité, argent, virginité : problèmes à débattre sans l'excision* »¹¹.

Le docteur Henriette Kouyaté Carvalho dans un article intitulé *L'excision*¹² donne la définition des mutilations génitales féminines (MGF) en évoquant la classification faite par l'OMS. Une description anatomique complète de la vulve a été faite pour mieux comprendre les conséquences des MGF. Ainsi l'excision est définie comme « *une atteinte à l'intégrité physique de la femme, à son entité, à sa féminité* »¹³. Le docteur donne à la suite de cela les conséquences à court, moyen et long terme allant de l'hémorragie, l'état de choc, l'infection, l'atteinte des organes de voisinage, le tétanos, les difficultés à l'accouchement qui occasionnent les fistules, la mort de la mère ou de l'enfant etc.

Dans la même lancée, des exposés faits à la table ronde sur *L'excision: acquis ou défi culturel?*¹⁴ ont fait l'objet d'un compte rendu le mercredi 24 février 1999 à la maison de la culture Douda SECK de Dakar. Présidée par l'historienne Penda MBOW, cette table ronde interpelle plusieurs acteurs spécialistes: médecins, sociologues, juristes etc. sur l'excision. Chacun a donné son point de vue sur le sujet par rapport à sa discipline et les perceptions de l'excision. Ainsi, lors de ce Congrès, le docteur Touré du Mali a fait une description détaillée de deux formes d'infibulation : « *le cas d'une parturiente de 15 ans environ, primigeste, primipare. Excisée, voire infibulée, plus exactement collée. La différence entre les deux techniques est que pour l'infibulation les petites lèvres sont coupées ainsi qu'une*

¹¹ IIIe Congrès de l'Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique, op. Cit., p.133.

¹² Henriette Kouyaté Carvalho, 1999, *L'excision*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.117- 126.

¹³ Henriette Kouyaté Carvalho, op. Cit., p 121.

¹⁴ Table ronde, 1999, *L'excision: acquis ou défi culturel?*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.134-139.

partie des grandes lèvres, et les parties restantes sont rapprochées et unies par des épines. Pour le «Taff» comme on le dirait en wolof, les lèvres sont mises à nu et rapprochées. Le résultat est le suivant: pour l'une et l'autre technique la fermeture presque totale de l'orifice vulvaire, orifice réduit à son minimum¹⁵ ».

Ces deux formes de pratique de l'infibulation ont des conséquences graves sur la santé de la reproduction de la femme. C'est ainsi que dans son exposé, le docteur rapporte qu'une: *« parturiente est arrivée au poste de santé de Bamako après un travail de 48 heures. A l'examen, on voyait une masse arrondie bombant la région vulvaire, distendue, prête à craquer. Au niveau du périnée antérieur, on apercevait une petite ouverture à travers laquelle il y avait quelques cheveux. L'enfant était bien entendu déjà mort. L'état général de la mère était très détérioré et la douleur était à son paroxysme. Il a fallu faire l'accouchement par voie basse sur un enfant mort, mais il y avait déjà une fistule vesico-vaginale, une fistule recto-vaginale avec atteinte du côlon. Ce qui bien entendu a nécessité des interventions chirurgicales. Avec tout cela, la jeune mère a fait une folie puerpérale. Elle a quitté son village et il n'est pas dit que la fistule vesico-vaginale ait été complètement fermée car on sait la difficulté de réparation de cette pathologie. Ce cas montre à notre avis tout ce pour quoi nous nous battons pour l'abolition de nos pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme et de l'enfant. Ne serait-ce pour ce cas, il faut que nos populations se rendent compte des risques encourus et acceptent de changer de mentalité »¹⁶.*

L'Excision dans les Enquêtes Démographiques et de Santé: une analyse comparative¹⁷ est un ouvrage qui présente une compilation des résultats d'enquête sur l'excision dans plusieurs pays africains comme la Gambie, le

¹⁵IIIe Congrès de l'Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique, op. Cit., p.132.

¹⁶ IIIe Congrès de l'Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique, op. Cit., p.132.

¹⁷ L'excision dans les enquêtes démographiques et de santé: une analyse comparative, 2005.

Mali, la Guinée. Ce rapport tente de dégager les caractéristiques de l'excision dans ces pays. Il a aussi permis de définir le taux de prévalence de l'excision permettant ainsi de calculer le nombre de femmes excisées annuellement.

Ainsi, des disparités existent selon le niveau d'éducation, de la mère, de la fille, mais aussi selon la religion ou l'ethnie dont elles sont issues. Une classification a aussi été faite selon les types d'excision. C'est au Soudan et en Erythrée, vers la corne de l'Afrique que l'infibulation se pratique le plus.

Les raisons évoquées pour la continuation de la pratique tournent autour de la coutume, la bonne tradition, la virginité, la religion, la propreté, le mariage etc. Pour la coutume et la bonne tradition, le pourcentage de réponse est plus important dans presque tous les pays.

Ces ouvrages ont la même préoccupation concernant l'excision. Toutes les observations en matière de santé ont été faites sur les conséquences sanitaires de la pratique. Ces auteurs autant qu'ils sont n'ont pas développé le caractère social de la pratique de l'excision qui est un fait culturel.

Avec des textes écrits à l'appui, le professeur Saliou Kandji tente d'apporter les preuves de la pratique de l'excision depuis bien longtemps dans un autre dossier intitulé *L'excision: de la circoncision négro-pharaonique à la clitoridectomie sémito-orientale. Des sources traditionnelles islamiques*¹⁸. De la même manière sur la base du Coran et des Hadiths, il fait état de passages où il est clair que l'excision était pratiquée mais aussi, il spécifie les différentes formes d'excision à travers les paroles du Prophète et de ses compagnons «Sahabba». L'auteur permet au lecteur d'avoir une source historique sur la pratique de l'excision. Cet éclaircissement nous est profitable du moment où il nous

¹⁸Saliou Kandji, 1999, *L'excision: de la circoncision négro-pharaonique à la clitoridectomie sémito-orientale. Des sources traditionnelles islamiques*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.42-54.

permet de situer sur le temps l'existence de l'excision par rapport à la vie du Prophète Mohamed.

Amsatou Sow Sidibé, l'auteur de l'étude sur *Les mutilations génitales féminines au Sénégal*¹⁹, appréhende le problème de l'excision d'un point de vue juridique. Après avoir cherché à cerner les justifications de cette pratique à travers les représentations sociales et culturelles des Sénégalais. Elle donne une définition étymologique du mot infibulation: « la racine du mot infibulation vient du mot latin (fibula) qui signifie agrafe, fermoir »²⁰. Ainsi, elle développe et explique le contenu de la loi du 29 Janvier 1999, le nouvel article 299 bis du code pénal qui interdit tout acte qui aura porté ou tenté de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme. En plus de l'apport juridique, l'auteur essaie d'entrer dans la théorie des justifications socio-culturelles de la pratique.

Plus attirée par l'aspect genre, Penda Mbow appréhende la question de l'excision à travers plusieurs aspects dans un article intitulé : *Pénaliser un fait culturel quelle solution à l'excision?*²¹. Elle propose une lecture de « l'affaire Awa Gréou » qui, au-delà du verdict juridique, s'est transformée en « duel » entre deux pays, deux civilisations. Awa Gréou est une exciseuse d'origine malienne qui a été invitée par une famille d'émigrés pour exciser leurs filles en France.

Les intellectuels africains, bien que admettant les méfaits de l'excision n'ont pas beaucoup réagi et ne se sont pas prononcés sur ce cas à cause de la délicatesse de l'affaire. Ainsi, elle insiste, comme ses prédécesseurs, sur l'importance des représentations sociales. Une des questions qu'elle se pose finalement est de savoir comment réconcilier le respect des droits de l'homme et de l'affirmation des cultures.

¹⁹Amsatou Sow Sidibé, 1999, *Les mutilations génitales féminines au Sénégal*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.55-66.

²⁰Amsatou Sow Sidibé, op. Cit., p.55.

²¹Penda Mbow, 1999, *Pénaliser un fait culturel quelle solution à l'excision?*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 67-77.

L'une des premières questions que se pose Fatou Sarr dans son texte intitulé : *De la survivance d'un mode de pensée archaïque au contrôle de la sexualité féminine : la question de l'excision*²² est de savoir s'il était si urgent de voter la loi contre l'excision d'autant plus que le Sénégal faisait partie des pays les moins touchés par la pratique, au lendemain de l'affaire Awa Gréou²³.

Ainsi, dans son article, elle donne une définition de l'excision selon les résultats de différentes recherches sur le thème. Elle situe l'excision par rapport à l'Afrique et à sa culture mais aussi par rapport aux justifications populaires données à la pratique. Du point de vue anthropologique, elle donne l'exemple du mythe Dogon. A l'issue de ce travail, elle conclut par l'argument selon lequel l'excision est une tentative de contrôle de la sexualité féminine.

A l'image de ses prédécesseurs, Andrée Marie Diagne, dans un article intitulé: *Qui donc arrêtera la course de Salimata?*²⁴, établit une ressemblance entre l'abolition de l'excision et l'abolition de l'esclavage. L'auteur parvient à faire un parallélisme entre ces deux phénomènes. Les motivations profondes de la mobilisation internationale contre l'excision s'expliquent par la promotion des droits de l'homme (l'universalisation de la question de l'émancipation féminine ; le droit au bonheur individuel etc.). Par rapport à la loi du 29 janvier 1999 portant sur la pénalisation de l'excision, l'auteur reprend les idées débattues par la Presse : « *Quand bien même l'Etat mènerait une croisade implacable contre les transgresseurs de la nouvelle loi contre l'excision, ces derniers indécrottables, continueront en catimini leurs œuvres avec tout ce que*

²² Fatou Sarr, 1999, *De la survivance d'un mode de pensée archaïque au contrôle de la sexualité féminine : la question de l'excision*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 78-88.

²³ L'affaire Awa Gréou a eu lieu en 1999 Mai / juin 1999.

²⁴ Andrée Marie Diagne, 1999, *Qui donc arrêtera la course de Salimata?*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 89-99.

*cela comporte comme conséquence funeste. Ainsi, on tombera de Charybde en Scylla, pour dire que le remède sera pire que le mal »*²⁵.

Elle préconise de conjuguer les formes de lutte et de multiplier les fonds pour l'éradication de ce fléau. Pour elle, la communication est au centre de l'action avec les témoignages et les images de la pratique qui ont plus de force que les mots. Aussi, même si cela paraît utopique, une forte mobilisation redonnerait confiance.

Dans un Article intitulé *Excision et émigration : la situation en Allemagne*²⁶, Pierrette Herzberger-Fofana nous donne la vision européenne de l'excision qui ne la considère que sous une forme d'atteinte à l'intégrité du corps. L'Allemagne ne s'intéressait à l'excision qu'en l'appréhendant sous cet angle. Peu de publications étaient faites sur ce phénomène et les auteurs n'expliquaient pas les soubassements culturels de la pratique. Beaucoup d'Associations, comme Terre des femmes en Allemagne et l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) en Afrique, luttent contre la pratique en utilisant diverses méthodes. Les unes ont recours à la justice, mais la majorité des Associations prônent l'information et la sensibilisation pour éradiquer cette pratique. Les parlementaires s'évertuent aussi à trouver des solutions ainsi que les médecins.

Lalla Dicko, dans son Mémoire de fin d'études intitulé « *L'excision en milieu Bambara du Mali: rite initiatique ou pratique mutilante ?* »²⁷, procède à la description du rite que représente l'excision. Au delà de l'aspect mutilateur, c'est tout un processus de socialisation qui accompagne cette tradition. Son étude nous a permis de mieux comprendre cette coutume qui est fréquente dans beaucoup de pays

²⁵Walfadjiri du 23-24 janvier 1999 n°2068.

²⁶Pierrette Herzberger-Fofana, *Excision et émigration : la situation en Allemagne*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 109-116.

²⁷DICKO L., 1986-1987, *L'excision en milieu Bambara du Mali: rite initiatique ou pratique mutilante?*, ENAES, Dakar.

africains. Lalla Dicko nous donne une vision de la pratique qui se fait dans le milieu Bambara traditionnel.

Faisant une étude plus détaillée que Lalla Dicko, Aissata Abdoul LY nous présente un mémoire intitulé « *les pratiques de l'excision: signification et évolution chez les Bambara et les Al pulaar dans les quartiers dakarois de Khourounar, Médina, Rebeuss* »²⁸. Cette étude comparative prend en compte plusieurs aspects de l'excision à savoir historique, médicale, sociologique, psychologique, religieuse... Comme la plupart des écrits, la question de l'infibulation ne fait pas l'objet d'un développement.

*L'Excision au Sénégal*²⁹ de Marie Hélène Mottin Sylla préfacée par Joseph Ki Zerbo est un ouvrage qui a le mérite de nous présenter, pour la première fois, les statistiques concernant l'excision au Sénégal. L'auteur donne un pourcentage de « 20% »³⁰ de prévalence au Sénégal. L'étude a montré que la pratique de l'excision est plus fréquente dans les communautés musulmanes. Ainsi, les résultats de l'enquête montrent que les groupes ethniques les plus concernés par la pratique sont : les Al pulaar, les Diola, les Mandingue, les Bambara et les Soninké. L'âge varie d'un groupe ethnique à un autre. Par exemple, chez les Al pulaar l'âge de l'excision se situe entre 2 et 3 ans.

L'auteur souligne l'existence « *d'une fausse infibulation partielle qui est très courante au Sénégal. On l'appelle souvent le « taf » (coller, appliquer en wolof) et cela consiste à laisser se souder les plaies occasionnées aux lèvres pour refermer « naturellement » l'entrée vaginale des filles. On trouve dans la littérature des descriptions d'excision qui soulignent qu'on met un grand bol entre les jambes des petites filles entrain de cicatriser,*

²⁸ LY A.A., 1997-1998, *Les pratiques de l'excision: signification et évolution chez les Bambara et les al pulaar dans les quartiers dakarois de Khourounar, Médina, Rebeuss*, Département de philosophie, section Sociologie, FLSH, UCAD.

²⁹ MOTTIN SYLLA M.H., 1990, *Excision au Sénégal*, « Série études et recherches n°137-ENDA », Dakar.

³⁰ MOTTIN SYLLA M.H., op. Cit., p 19.

pour éviter que les plaies ne se soudent. Par contre d'autres font serrer leurs jambes aux enfants pour que la fermeture soit la plus complète possible ». Chez l'ethnie Al pulaar, la plupart des exciseuses pratiquent le type II degré 1. A travers certains témoignages, elle nous montre la diversité de la pratique d'une culture à l'autre.

L'OMS³¹ classifie l'excision en trois types:

Type I: Excision du prépuce avec ou sans excision partielle ou totale du clitoris.

Type II: Excision du clitoris avec excision partielle ou totale des petites lèvres.

Type III: Excision partielle ou totale des organes génitaux externes et suture ou rétrécissement de l'orifice vaginal (infibulation).

Une récente étude commanditée par l'OMS intitulée : « *Les Mutilations Génitales Féminines et devenir obstétrical : Etude prospective concertée dans 6 pays africains* »³² a porté sur 28.393 femmes qui se sont présentées, pour une naissance unique entre novembre 2001 et Mars 2003, dans 28 centres d'obstétriques au Burkina Faso, au Ghana, au Kenya, au Nigéria, au Sénégal et au Soudan. Les conséquences directes de l'excision {type I, type II, Type III} sur les femmes qui accouchent sont : la dystocie, l'hémorragie du post-partum, l'hospitalisation prolongée de la mère, la réanimation du nouveau-né, la naissance d'un mort-né ou un décès néonatal précoce, le faible poids de naissance.

La principale conclusion de cette étude est « *l'augmentation progressive du risque d'issues néfastes associées à l'ampleur de la mutilation génitale pratiquée, les mutilations génitales de types II et III sont plus élevées sur les observations faites* »³³.

³¹OMS, 1996, *Mutilations sexuelles féminines dossier d'information*, Genève, p. 3.

³²OMS, 2006, *Mutilation Génitales Féminines et devenir obstétrical: étude prospective concertée dans 6 pays africains*.

³³ OMS, op. Cit., p.7.

*La parole aux négresses*³⁴ de Awa Thiam fait une synthèse de témoignages de femmes excisées ou ayant vécues l'expérience de l'excision. Cet ouvrage est une dénonciation de l'excision qui prend en compte les réalités culturelles à ce sujet. Selon Awa Thiam, que des africains condamnent l'excision ne veut pas dire que les étrangers puissent faire le procès de l'excision sans pour autant connaître les motivations socio-culturelles de cette pratique.

Dans l'article intitulé *Le point sur l'excision dans la Corne de l'Afrique* Almaz G. Amlak³⁵, révèle que la particularité de l'excision dans cette région de l'Afrique réside dans le fait que la pratique de l'infibulation est faite à répétition sur une même personne. Ainsi, pour les mêmes raisons, liées à la culture et aux représentations, les filles sont excisées et infibulées à leur naissance mais aussi elles sont re-infibulées après chaque accouchement et à chaque épreuve elles subissent les douleurs de la dé-infibulation.

Ces infibulations sont justifiées par les voyages (nomadisme) du mari qui estime que son épouse est ainsi protégée contre le risque d'un rapport sexuel extra-conjugal ou de l'adultère. Parfois, les accouchements répétitifs favorisent le relâchement des muscles du vagin et la ré-infibulation est perçue comme un moyen de rendre le vagin étroit. Cet article nous donne des éléments bibliographiques sur la pratique de l'infibulation.

Michel ERLICH dans *La femme blessée: essai sur les mutilations sexuelles féminines*³⁶, utilise les résultats de plusieurs disciplines, ethnographie, médecine, sociologie, psychologie et nous fait part de ses expériences comme médecin dans une communauté qui, à 80% pratique l'excision

³⁴THIAM, A., 1978, *La parole aux négresses*, Paris, Denoël Gontier.

³⁵Almaz G. Amlak *Le point sur l'excision dans la Corne de l'Afrique*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 100-108.

³⁶ERLICH, M., 1986 *La femme blessée: Essai sur les mutilations sexuelles féminines*, Paris, L'harmattan.

avec infibulation. Son ouvrage présente la particularité de passer en revue la littérature existante sur la question de l'excision depuis l'antiquité. Ainsi, nous avons décelé à travers la lecture de son oeuvre la diversité des cultures, mais aussi la spécificité de la pratique dans chaque localité avec chacune sa signification.

Ces deux travaux évoquent la question de l'infibulation dans la corne de l'Afrique. Cette forme d'infibulation est différente de celle pratiquée dans la vallée du fleuve par son procédé. Dans cette population, l'infibulation se fait avec des sutures tandis que dans la vallée du fleuve l'infibulation s'obtient par la cicatrisation des plaies occasionnées aux petites et grandes lèvres lors de l'excision.

Relatant l'abandon de l'excision dans le village de Malicounda Bambara, un analyste du journal le Monde³⁷ note que si l'excision se justifie par l'initiation et que l'opération se faisait quand la fillette est âgée entre 8 et 14 ans ou plus, le rajeunissement de l'âge et « *l'abandon, dans les années 70, progressif du rite initiatique que représentait l'excision collective des adolescentes et son remplacement par une pratique individuelle sur les fillettes de plus en plus jeunes, avaient supprimé une justification traditionnelle de taille. Mais, cela n'avait rien changé. En effet, outre la tradition, les femmes sont persuadées d'obéir à un précepte de l'Islam (...). La femme non-excisée est considérée comme impure* ». Cette notion de « pureté » religieuse se retrouve dans beaucoup d'arguments justifiant la pratique de l'excision. A propos des justifications religieuses de l'excision, certains érudits du Coran soutiennent que « *l'Islam ne peut cautionner les mutilations du corps sain* »³⁸. Cependant, d'autres érudits du Coran, qui appartiennent au groupe ethnique qui pratique l'excision,

³⁷ L'UNICEF Sénégal/ Service Information, 1997-1999, *Dossier de Presse: Abandon de l'excision au Sénégal*, Dakar.

³⁸ L'UNICEF Sénégal/ service information, op.Cit.

soutiennent que « *l'excision est un facteur d'embellissement et comme étant préférable et recommandable* »³⁹.

Dans les communautés sous forte influence des valeurs religieuses, l'excision s'accompagne d'une volonté de contrôle de la sexualité de la femme. Il s'agit « *d'atténuer ou de réprimer le désir sexuel* »⁴⁰. Par contre, dans une communauté non musulmane comme la tribu des Kikuyu du Kenya « *on dégage le clitoris et on le rabat à l'intérieur du vagin. Une telle pratique augmenterait la jouissance sexuelle des femmes* »⁴¹. L'hypothèse qui considère la circoncision féminine comme un moyen de limiter la jouissance sexuelle de la femme ne s'applique pas au cas des Kikuyu⁴².

Toute cette littérature concernant l'excision nous donne des informations sur les conséquences de la pratique au niveau médical, juridique, humanitaire etc. Une ébauche est faite sur l'infibulation dans d'autres localités de l'Afrique à l'image de Michel Erlich. La lecture de ces documents nous a permis de noter l'absence de la dimension sociale de la pratique de l'excision avec infibulation. C'est la raison pour laquelle nous axerons notre problématique sur les motivations sociales qui justifient cette pratique chez les familles Al pulaar et Soninké de la vallée du fleuve.

³⁹ L'UNICEF Sénégal/ service information, op.Cit.

⁴⁰ ABU-SAHLIEH S.A. A, *Mutiler au nom de Yahvé ou d'Allah: Légitimation de la circoncision masculine et féminine*, L'Institut de droit canonique de l'Université de sciences humaines, Strasbourg.

⁴¹ DROZ Y., 2000, *Circoncision féminine et masculine en pays Kikuyu. Rite d'institution*, « Division Sociale et Droits de l'Homme », Cahiers d'Etudes Africaines 158.

⁴² DROZ Y., op. Cit.

1.2. PROBLEMATIQUE

Chez les Al pulaar et les Soninké de la Vallée du Fleuve Sénégal, l'âge à l'excision est jeune. Chez les Al pulaar, 36,5% des filles excisées sont âgées de 2 à 3 ans et chez les Soninké, 45,6% des filles ont un âge entre 0 et 1 an⁴³. C'est quelques mois après la naissance ou à l'âge de deux ans que la pratique est faite pour éviter un éventuel refus de la fille. C'est une opération individuelle qui se déroule plutôt dans la cour des concessions. Elle est exclusivement planifiée et exécutée par les femmes. Les raisons apparentes sont leur attachement à la coutume et à leurs croyances culturelles.

La pratique de l'infibulation n'est pas bien documentée dans les recherches sur l'excision au Sénégal. L'existence de l'excision de type III (avec infibulation) n'a pas été soulignée contrairement à certains pays d'Afrique⁴⁴. Pourtant, la pratique semble être fréquente chez les Al pulaar. Elle est ainsi décrite : *« Les femmes avaient expliqué qu'une partie des grandes lèvres étaient sectionnées et ensuite scellées en laissant le sang coaguler et sécher comme pour une plaie, créant un genre d'infibulation, sans toutefois les recoudre comme c'est le cas dans certains pays comme la Somalie, Djibouti et le Soudan. Cette pratique on la retrouve chez les Bambara et les Al pulaar du Nord Sénégal, en particulier chez les Toroddo, la classe la plus élevée de la hiérarchie sociale al pulaareen »*⁴⁵.

Considérée comme une spécificité culturelle des minorités ethniques, l'infibulation a été longtemps ignorée dans les politiques et programmes de santé et le sujet était presque tabou. Même si l'excision est pratiquée à bas âge, les douleurs consécutives à l'infibulation resurgissent quand il s'agit pour la fille de la consommation de son mariage. En effet, de

⁴³MOTTIN SYLLA M.H., 1990, *Excision au Sénégal*, « Série études et recherches n°137-ENDA », Dakar, p. 37.

⁴⁴ World Health Organization (a), 2002, *Female Genital Mutilation: An overview*, WHO.htm.

⁴⁵TOSTAN, 1999, *Ecllosion au Sénégal: Pourquoi les populations abandonnent la pratique de l'excision*, p 51.

nouvelles opérations sont effectuées, par une exciseuse, une accoucheuse traditionnelle ou une matrone officiant dans les Cases, Postes ou Centres de Santé, sous forme d'élargissement artificiel de l'orifice vaginal ou de dé-infibulation de l'appareil génital.

Au regard de cette problématique, un certain nombre de questions de recherche permettent de mieux comprendre les différents déterminants de l'infibulation.

Existe-t-il des liens entre l'infibulation et les stratégies matrimoniales: le culte de la virginité, la chasteté, le mariage précoce, la compensation matrimoniale et l'endogamie ?

- Quels sont les liens entre la pratique de l'excision et l'honneur familial éprouvé par le culte de la virginité dont le support est le procédé de l'infibulation?
- Comment l'effritement des normes en matière de sexualité pré-nuptiale suscite la crainte et renforce les représentations sur la nécessité de l'infibulation ?
- Quels sont les liens entre le culte de la virginité, la compensation matrimoniale et les différents aspects de l'endogamie : endogamie de caste, parentale et ethnique ?

Au niveau sociologique, quand une grossesse pré-nuptiale survient, la mère de la fille victime est dépréciée et sa famille est stigmatisée. La chasteté qui est érigée en modèle de conduite et de choix d'une belle-famille est déniée à la famille de la fille ayant eu une sexualité pré-nuptiale. La chasteté, dont les preuves sont la virginité au mariage et l'absence de grossesse pré-nuptiale, secrète une forme de différenciation sociale qui détermine les règles d'échanges matrimoniaux intra-caste, intra-ethnique et familial. Cette étude est une exploration des aspects qui sont les

déterminants sociologiques de l'infibulation dans les familles pratiquant l'excision par l'approche qualitative.

1.3. OBJECTIFS

1.3.1. Objectif général

L'objectif général est de faire l'analyse des déterminants de l'infibulation en rapport avec le culte de la virginité, la nuptialité, l'honneur familial et les formes de compensation matrimoniale en fonction des différents aspects du contexte culturel et ethnique.

1.3.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit d'une manière spécifique de :

- décrire les déterminants de la pratique de l'infibulation comme une forme de contrôle de la sexualité pré-nuptiale des filles ;
- faire l'analyse des liens entre le culte de la virginité, ses effets sur l'honneur familial et ses corrélations avec la compensation matrimoniale.

1. HYPOTHESES

1. Hypothèse principale

Les déterminants de l'infibulation tournent autour du culte de la virginité, de la nuptialité, de l'honneur familial et les formes de compensation matrimoniale.

1.4.2. Hypothèses secondaires

Il y a deux hypothèses autour desquelles nous allons accentuer notre recherche :

1. L'excision est une stratégie de contrôle de la sexualité, en particulier l'infibulation qui est un moyen d'auto-protection contre une tentative de rapport sexuel souhaité ou forcé avec une fille, de préservation de la virginité des filles contre la sexualité pré-nuptiale et en faveur de l'endogamie intra-caste, parentale et intra-ethnique.
2. La virginité au premier mariage est un symbole de l'honneur familial et une valeur qui favorise l'acquisition d'une compensation matrimoniale en nature ou en espèces pendant les unions conjugales au profit de la lignée maternelle et paternelle de la femme mariée.

1.5. DEFINITION DES TERMES

Les termes que nous allons utiliser ont des significations diverses et variées en fonction du contexte et du groupe ethnique: infibulation, virginité, chasteté, nuptialité, endogamie et compensation matrimoniale.

La définition étymologique du mot **infibulation** nous renvoie à: « *la racine du mot infibulation vient du mot latin (fibula) qui signifie agrafe, fermoir* »⁴⁶. Mais la pratique de l'infibulation diffère d'une communauté à une autre selon le procédé utilisé par l'exciseuse.

Par exemple, dans la corne de l'Afrique (Djibouti, Soudan et Ethiopie) les exciseuses font coudre les petites lèvres pour fermer l'entrée de l'orifice vaginale, alors qu'en milieu Al pular: « Les femmes avaient expliqué

⁴⁶Amsatou Sow Sidibé, 1999, *Les mutilations génitales féminines au Sénégal*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.55.

qu'une partie des grandes lèvres était sectionnée et ensuite scellée en laissant le sang coaguler et sécher comme pour une plaie, créant un genre d'infibulation, sans toutefois les recoudre..... »⁴⁷.

Quel que soit le procédé utilisé, **l'infibulation** peut être définie par sa finalité qui est de boucher l'entrée de l'orifice vaginale pour empêcher toute pénétration sexuelle pré-nuptiale.

Après célébration du mariage, le procédé de **dé-infibulation** consiste à enlever la barrière établie à l'entrée de l'orifice vaginale pour permettre au couple de consommer le mariage. Ici, la notion d'infibulation est intrinsèquement liée à la notion de **virginité** qui est sa finalité.

La virginité est la présence de l'hymen pendant le premier rapport sexuel ou l'absence totale de rapport sexuel. La virginité au mariage est le signe culturel, religieux et social de la chasteté chez la femme. Cette **chasteté** est un comportement couronné par l'absence de tout rapport sexuel ou jeu entraînant l'usage des organes sexuels. La chasteté renvoie à ce qui est pure, sans souillure morale et qui est rigoureusement conforme à un idéal type, aux règles établies dans une société. Cette chasteté est une vertu qui consiste à s'abstenir de tout plaisir charnel jugé illicite, de toute pensée impure.

La nuptialité est l'entrée des filles, dans le cadre culturel et religieux, au mariage légitimant les rapports sexuels, par conséquent la procréation. Cette nuptialité revêt plusieurs aspects dont l'endogamie de caste, parentale et ethnique.

L'ensemble des cadeaux et dons offerts constituent ce qu'on appelle la **compensation matrimoniale**.

⁴⁷TOSTAN, 1999, *Ecllosion au Sénégal: Pourquoi les populations abandonnent la pratique de l'excision*, p 51.

1.6. MODELE THEORIQUE

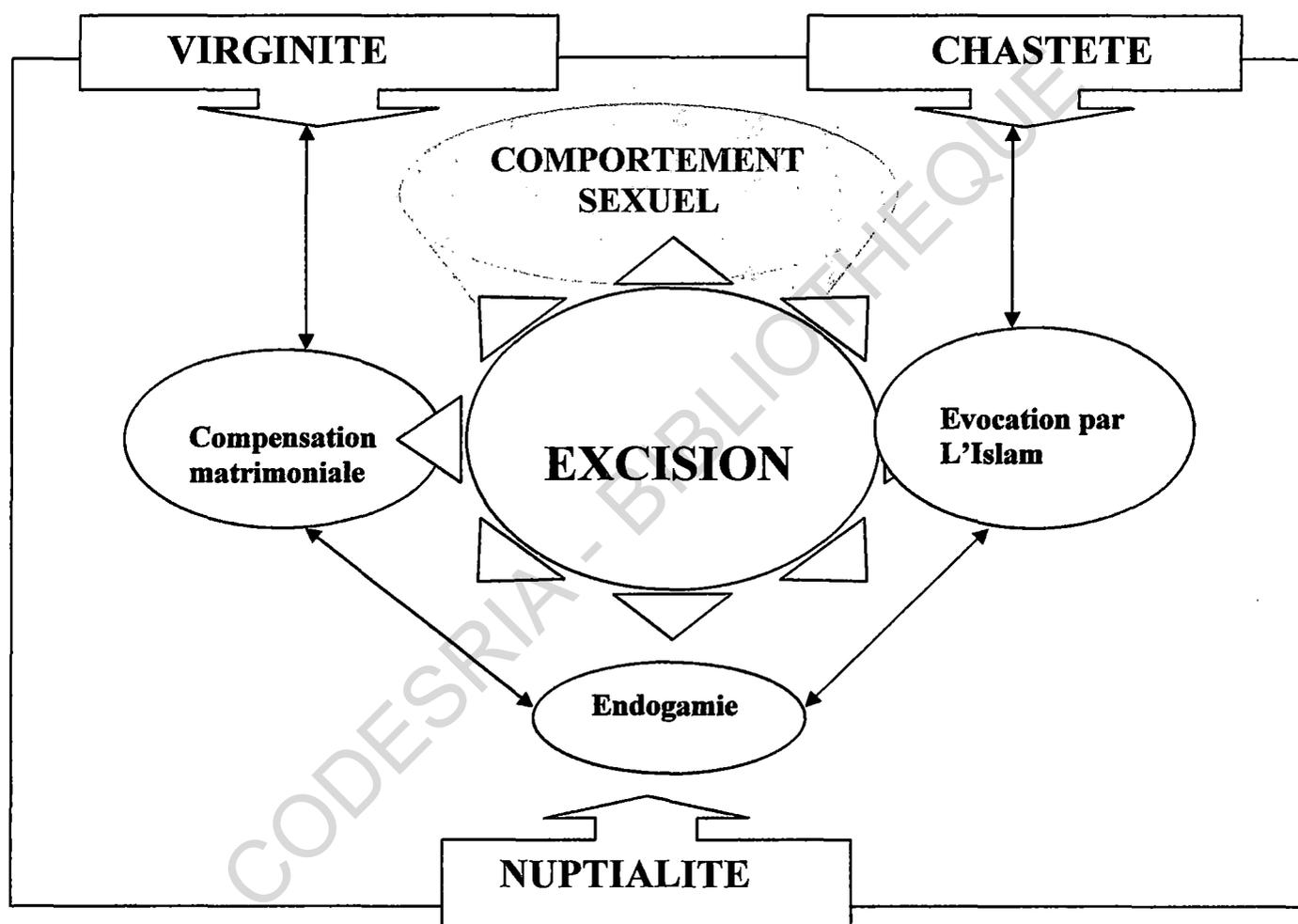
1.6.1. FONCTIONNALISME

A travers le fonctionnalisme nous tenterons de montrer comment l'étude de cette société nous pousse à nous orienter dans les différentes institutions et les fonctions qu'elles remplissent dans la stabilité de la structure sociale. Ceci explique l'assertion de Alfred Radcliffe BROWN, pour qui, une société est « *un tout indivis dont tous les éléments sont interdépendants* ». L'étude d'un phénomène culturel ne peut se faire sans les théories anthropologiques de la culture. L'étude de Bronislaw Malinowski, *Une théorie scientifique de la culture*, tente de cerner chaque phénomène social en le remplaçant dans son contexte institutionnel et en insistant sur les fonctions de chaque institution. Il en déduit que tous les éléments constitutifs d'une culture doivent satisfaire les besoins essentiels de l'homme. Ainsi pour Malinowski, chaque institution n'existe que parce qu'elle remplit une fonction spécifique elle même adaptée à un besoin spécifique.

Pour revenir dans le contexte de notre étude, cette thèse se vérifie dans la mesure où la pratique de l'excision répond à ces critères identifiés par les auteurs fonctionnalistes. Car, d'après l'observation que nous avons faite de cette société à travers notre enquête et en plus de cela faisant parti de cette communauté, l'excision est un élément de la société qui participe au fonctionnement de cette dernière. La pratique de l'excision ne saurait être isolée, parce que pour ceux qui la pratique est en relation avec le mariage du point de vue de la conservation de la virginité, elle a aussi un lien avec la religion si nous prenons en compte la chasteté et la notion de pureté. La religion et le mariage font parti des composantes essentielles pour le bon fonctionnement de la société et avec cette certitude nous pouvons dire que l'excision constitue un pilier dans le fonctionnement social et c'est un élément qui satisfait certains besoins précis de l'homme.

La pratique de l'excision, en général, a trois déterminants sociologiques en milieu Al pulaar et Soninké. Ces déterminants, schématiquement présentés ci-dessous, s'articulent autour de la chasteté, de la nuptialité et de la virginité.

1.6.2. SCHEMA SUR LES ARTICULATIONS DES DETERMINANTS THEORIQUES DE L'EXCISION



SOURCE : Données Rapport préliminaire dans le cadre du Project Sociological Determinants of Female Genital Mutilation in Senegal A 35242

L'excision est justifiée auprès des différentes catégories de cibles (mères de filles excisées, exciseuses et leaders religieux) comme une pratique qui favorise chez la femme la maîtrise de son désir sexuel. Cette maîtrise participe au maintien des valeurs en rapport avec des attitudes et

des comportements chastes. Cette chasteté est une valeur éminemment religieuse prônée et défendue par les leaders religieux.

Le mariage d'une fille vierge est une occasion de célébrer et de magnifier culturellement le culte de la virginité par la multiplication des dons et des cadeaux en faveur de la nouvelle mariée. Les corrélations entre l'infibulation censée assurer la virginité au premier mariage et la nature de la compensation matrimoniale sont le sujet de ce Mémoire.

L'infibulation a une triple fonction. La première est de renforcer l'auto-protection de la fille qui, dans la vie en communauté, est exposée à des risques de rapport sexuel pré-nuptial avec consentement, de viol ou de rapt sexuel. La seconde fonction de l'infibulation est de susciter le dégoût ou l'aversion d'un rapport sexuel dont l'initiative serait prise par la fille infibulée du fait des douleurs qu'occasionneraient la dé-infibulation mécanique ou opératoire tout court et la dé-infibulation suivie de rapports sexuels. La troisième fonction est le couronnement des deux premières, car constituant le but et la finalité de l'infibulation qui est le maintien de la virginité de la fille excisée.

Toutes ces dimensions de l'infibulation qui justifient le maintien de la virginité reposent sur la nature de la compensation matrimoniale, de l'honneur familial, de l'endogamie et de la chasteté qui sont des valeurs traditionnelles admises par la religion. Le schéma ci-dessus est un essai de modélisation théorique des corrélations entre les déterminants de l'infibulation dans les familles résidant le long de la vallée du Fleuve Sénégal qui pratiquent l'excision.

CHAPITRE II: METHODOLOGIE

Cette étude a été menée avec des outils de recherche qualitative dans les communautés résidant le long de la vallée du fleuve Sénégal.

2.1. Présentation du cadre de l'étude

L'étude s'est déroulée dans les communautés résidant le long de la vallée du fleuve. Ces communautés appartiennent à différents groupes ethniques dont les plus nombreux sont les Al pulaar suivis par les Soninké, viennent ensuite les minorités Wolof, Bambara et Sérère.

Ces groupes ethniques appartiennent à deux entités administratives que sont les régions de Saint Louis et de Matam qui sont peuplées respectivement de 688767 habitants et 423041 habitants⁴⁸. Les communautés ethniques vivant le long de la vallée du fleuve Sénégal sont très sensibles aux enseignements et recommandations des leaders religieux musulmans.

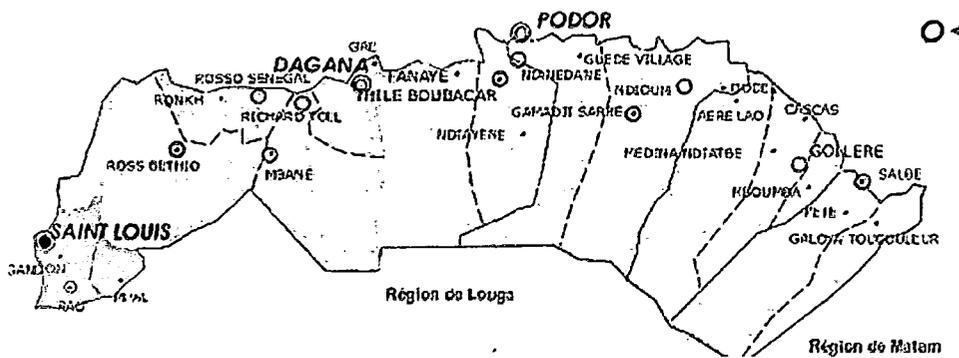
Dans le Fouta originel, du Toro allant de Podor à Saldé, ainsi que les villages situés dans le Dandé Mayo (les berges du Fleuve), l'influence des dignitaires religieux torrodo descendant de El Hadj Omar TALL est très prégnante sur les populations.

Au delà du Toro (particulièrement dans la région de Matam), il y a un morcellement de l'autorité religieuse. D'illustres familles maraboutiques Torrodo sont craintes, adulées et respectées dans les villages de leur zone d'implantation et au-delà. Il s'agit des Talla à Thilogne, des Sy à Matam, des Thiam à Oourossogui, des Ba à Aere Lao et des N'diath à Médinandiathbé.

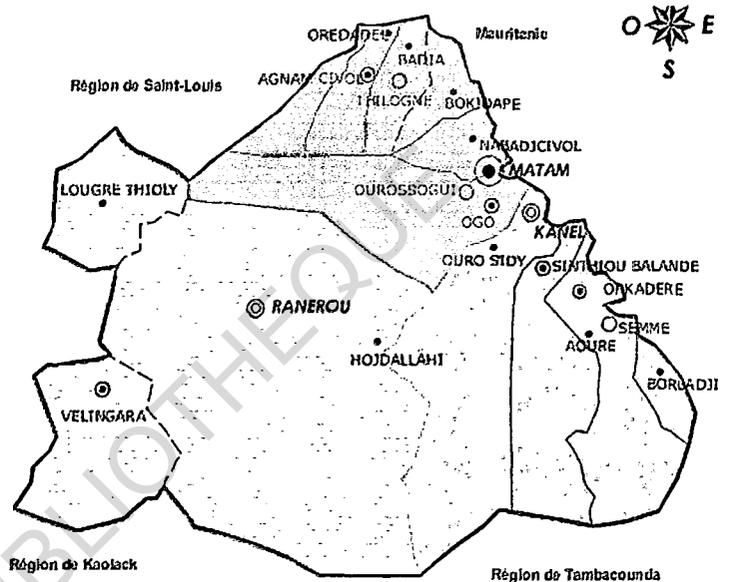
⁴⁸ Ministère de l'Economie et des Finances, 2004, *Projections de populations du Sénégal issues du recrutement de 2002*, Direction de la Prévision et de la statistique, p.6.

Au cour de notre enquête nous nous sommes rendus compte que les Tall du Fouta Toro et les Ba de Aere Lao sont les plus réfractaires à l'abandon de la pratique de l'excision ; alors que les autres dignitaires religieux se montrent indifférents à l'implantation des programmes de sensibilisation sur l'excision de TOSTAN.

Les populations ont comme principale activité l'agriculture, l'élevage, la pêche et le petit commerce. Les émigrés vivant en Europe, en Afrique Centrale et dans les zones diamantifères envoient régulièrement de grosses sommes d'argent à leur famille d'origine résidant dans ces localités. Les communautés sont stratifiées en castes rigides et fermées dont les deux extrémités sont les Torrobé et les Horbé (esclaves). Si dans la hiérarchie des castes, les Sebbe suivent les Torrobé, entre les deux extrémités se situent les Waylubé (forgerons), les Awlubé (griots), les Saké (cordonniers) dont les femmes sont les exciseuses attitrées des communautés.



- Limite région
- Limite d'arrondissement
- - - Limite de communauté rurale
- Chef-lieu de région
- Chef-lieu de département
- Commune
- Chef-lieu d'arrondissement
- Chef-lieu de communauté rurale
- Département de Kaolack
- Département de Matam
- Département de Ranerou



Direction de l'Aménagement du territoire

Source : Plan régional de développement des régions de Saint Louis et de Matam

2.1.1. Population de l'étude

Les différentes catégories cibles de notre étude ont été choisies en fonction de plusieurs critères : leur appartenance ethnique (Al pulaar et Soninké), leur lieu de résidence (villages situés le long de la vallée du fleuve) et leur situation matrimoniale (mère de fille excisée) ou leur pratique de l'excision (exciseuse).

2.1.2. Echantillonnage

Notre travail a été effectué sur la base d'un échantillon qualitatif dont les effectifs sont recrutés en fonction des critères définis et remplis par les catégories d'individus cibles. Le procédé consiste à ajouter à un

noyau d'individus satisfaisant aux critères de choix définis d'autres individus par la technique de recrutement « boule de neige ». Ainsi, au total 50 femmes ont été interviewées dont 25 exciseuses et 25 mères de filles excisées dans les villages situés entre Podor et Semme.

2.2. Techniques de recherche

Deux techniques de recherches qualitatives ont été utilisées. Il s'agit de la recherche documentaire et des interviews individuelles.

2.2.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire a été effectuée dans les Bibliothèques de l'Université, des Organisations Non Gouvernementales (TOSTAN et Plan International), les organismes (UNICEF et OMS). Beaucoup d'articles sur l'excision ont été obtenus grâce à leur publication dans Internet. Les données de la recherche documentaire nous ont permis de faire la revue de la littérature mais aussi d'apprécier la richesse de l'approche pluridisciplinaire des études sur la pratique de l'excision.

2.2.2. Interviews individuelles approfondies

Les interviews individuelles ont été l'occasion, pour nous, de nous entretenir en tête-à-tête avec les différentes catégories de cibles mères de filles excisées et exciseuses. Pour les mères, les interviews ont porté sur thèmes suivants :

- La pratique de l'infibulation et les motivations familiales des femmes qui la pratiquent.
- La virginité au premier mariage et ses effets dans les rapports sociaux entre les familles qui ont noué des alliances matrimoniales.
- L'endogamie intra-caste, parentale et intra-ethnique dans les familles érigeant le culte de la virginité en valeur nuptiale.

Pour les exciseuses, les discussions ont porté sur les thèmes suivants :

- Les motivations de la pratique de l'infibulation par les familles
- Les liens entre le culte de la virginité et l'honneur familial
- Les fonctions de l'infibulation par rapport aux stratégies matrimoniales

2.3. Enquête de terrain

L'enquête de terrain s'est déroulée à la suite d'une formation qui a réuni une dizaine d'enquêteurs et d'enquêtrices parlant le Pulaar et le Soninké. Pendant la formation, le protocole de recherche sur les déterminants sociologiques de l'excision ainsi qu'un avant projet du guide d'entretien ont été partagés avec les participants. Le contenu des guides a été discuté puis validé ainsi que les termes qui ont été traduits en langues locales (Pulaar et Soninké).

2.3.1. Pré-test des guides

Les guides d'entretien ont été pré-testés dans les familles Al pulaar et Soninké résidant dans la banlieue de Dakar. Au cours du pré-test des difficultés éventuelles ont apparue parmi lesquelles la réticence des exciseuses (peur de la loi) et la mobilité des mères de filles excisées.

2.3.2. Collecte des données

La collecte des données a été effectuée en trois phases. La première phase s'est déroulée du **3 au 21 Août 2007**. L'enquête proprement dite s'est faite dans la commune de Podor et dans les villages environnants allant de Fanaye à Aere Lao. La seconde phase a eu lieu du **30 au 7 septembre** dans les localités de Médinadiathbé, Golléré et Bokidiawé. La troisième phase a eu lieu du **25 décembre au 5 Janvier 2008** dans les villages allant de Thilogne à Semme. Cette troisième phase a été entièrement consacrée à l'interview des exciseuses.

2.3.3. Difficultés rencontrées

L'excision est un sujet très sensible considérée comme tabou dans les communautés étudiées. Nous avons été confronté à une grande résistance dans certaines localités. A Ndiayene Pendao, nous avons rencontré une résistance vive émanant d'un leader religieux du village.

En effet, nous avons eu une longue discussion avec ce dernier pour le convaincre des objectifs de notre étude et lui, s'évertuait à nous convaincre des bienfaits de l'excision de manière très vigoureuse. Après avoir réussi à décrocher, avec grande peine, son autorisation pour nous entretenir avec ses femmes, le leader religieux revient nous sommer, en tant que filles Al pulaar, de ne pas interroger ses femmes tant que nous n'étions pas sûrs d'avoir subies, nous-mêmes, la pratique de l'excision.

De même dans la localité de Aere Lao nous étions confrontée à un même type de résistance provenant des notables et dignitaires de la localité. Seulement nous avons pu mener notre étude dans ce site grâce à l'autorisation du plus grand chef religieux de Aere Lao. Cette autorisation s'est matérialisée par un enregistrement audio qu'on faisait écouter aux cibles pour les rassurer avant de les interviewer.

En plus de cette résistance religieuse, nous avons aussi rencontré des communautés très prudentes face aux questions qui leur étaient posées. Après avoir fait une présentation de notre étude et bien spécifié nos objectifs avant le début de l'entretien comme nous le faisons pour chaque cible, il nous est arrivé au cours de l'interview d'être interrompue à plusieurs reprises par une enquêtée qui nous demandait de redéfinir les objectifs de notre étude.

Une autre forme de résistance était développée par les exciseuses de la région de Matam qui sont informées de la loi pénalisant l'excision. Certaines d'entre elles, même si elles sont désignées comme exciseuses attirées par le voisinage ou par les autres exciseuses des villages environnant ayant accepté de collaborer avec nous, se braquent en répondant négativement à la quasi-totalité des questions. L'une d'entre elles nous a renvoyée lorsque nous nous sommes présentée à elle prétextant que celle que nous cherchions était sa sœur partie en voyage.

D'autres difficultés ont été rencontrées, parmi lesquelles :

Réticences et peur des exciseuses pour les interviews individuelles :

- Le fait d'être identifiée comme exciseuse alors que la loi interdit l'excision.
- L'absence de l'exciseuse pendant l'enquête : partie exciser dans d'autres villages ou cérémonies (mariage, baptême)

Enquête s'est déroulée pendant l'hivernage (juillet-août-septembre) :

- Villages inaccessibles, car pistes boueuses inondées par les pluies
- Travaux champêtres, les femmes ne sont disponibles que tard le soir
- Mois de décembre: cultures de contre-saison dans les berges du fleuve

Face à la réticence des cibles, nous avons tenté de les rassurer en redéfinissant exactement le motif de travail à savoir un mémoire de DEA. Ainsi, nous avons insisté sur l'aspect traditionnel de l'étude en leur disant que notre intérêt était plutôt lié au déroulement de la coutume, afin de la conserver par les écrits avant qu'elle ne disparaisse complètement. Pour ce qui est de la disponibilité des cibles nous nous sommes arrangée pour prendre des rendez-vous à leurs moments libres.

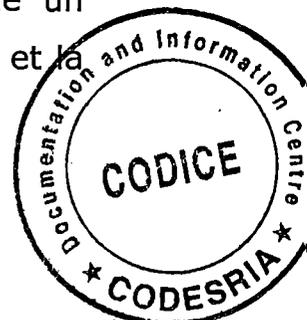
DEUXIEME PARTIE :

ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I : LE CONTROLE DU COMPORTEMENT SEXUEL PAR L'EXCISION

Un rapport sexuel pré-nuptial, d'une fille Al pulaar ou Soninké, entraînant une perte de la virginité ou d'une grossesse, constitue un déshonneur pour la famille d'où l'articulation entre l'honneur familial et la sexualité.



1.1. Les liens entre les organes génitaux, la « pureté » et la nuptialité

De la naissance jusqu'au veuvage, l'enfant né de sexe féminin est intégré dans un processus d'apprentissage, de façonnement et de contrôle de sa sexualité. A deux ans, on enlève le capuchon du clitoris de la fillette Al pulaar ou Soninké. Dans certaines familles, les bouts des petites et grandes lèvres sont sectionnés et scellés pour donner comme résultat ce qu'on appelle l'infibulation dont la finalité est de renforcer l'auto protection de la fille contre une initiative individuelle de rapport sexuel et d'assurer par le procédé de dé-infibulation l'absence de tout rapport sexuel. Cette opération chez la fillette de deux ans est perçue comme un acte de purification car dans les croyances :

Entretien n°3

Mère de fille excisée; 40 ans; Al pulaar;

« Boire de l'eau donnée par une fillette non excisée fait que les prières de la personne sont vaines et nulles. L'enfant passe son temps à se gratter les parties intimes. »

Ces propos montrent combien l'absence d'excision chez une fille constitue un rejet de celle-ci du processus d'intégration dans la vie sociale. Donner de l'eau à boire est le geste le plus anodin qu'un enfant puisse faire, l'assimiler à un geste entaché d'« impureté » sur le plan religieux, c'est rendre central et préoccupant le contrôle de la sexualité de la fillette par l'excision d'une ou des parties de son organe sexuel (capuchon du clitoris

et bout des petites lèvres) perçus comme étant la source, par leur existence, d'une impureté au sens religieux du terme. Contre la loi pénalisant l'excision, les partisans de la poursuite évoquent des Hadiths qui disent : « *O Umm Habiba ! Si tu accomplis l'opération, il ne faudra pas exagérer, puisque cela laisse à la femme sa beauté et son charme pour le mari* »⁴⁹ , « *Umm Atiyya excise mais n'exagère pas ; cela est meilleur pour l'éclat du visage et plus charmant pour l'époux* »⁵⁰ , « *Umm Attyya Excise en sectionnant le clitoris, car ne pas sectionner celui-ci augmente la sensualité de la femme et l'amène à commettre l'adultère* »⁵¹

Beaucoup d'exciseuses ont établi un parallèle en les sécrétions vaginales naturelles, le geste qui consiste pour la fillette à se « gratter » le sexe et le risque élevé pour elle de ne plus contrôler son plaisir sexuel car, selon une exciseuse:

Entretien n°20

Exciseuse; 63 ans; Al pulaar

«Si on n'excise pas la fille, elle a des boutons dans son vagin, elle passe tout son temps à se gratter et ne peut pas maîtriser son désir sexuel. D'ailleurs dans ce cas là, si elle te donne de l'eau c'est pas bon à boire, ce n'est pas bon aussi de manger ce qu'elle prépare, elle ne doit pas s'occuper des taches ménagère de la famille ».

Une autre exciseuse abonde dans ce sens:

Entretien n°15

Exciseuse; 50 ans; Al pulaar;

⁴⁹Thierno mountaga Tall, 1999, *Preuves éclatantes au sujet de la pratique recommandable de l'excision des jeunes filles*, p.11.

⁵⁰Thierno mountaga Tall, 1999, *Preuves éclatantes au sujet de la pratique recommandable de l'excision des jeunes filles*, p.12.

⁵¹Thierno mountaga Tall, 1999, *Preuves éclatantes au sujet de la pratique recommandable de l'excision des jeunes filles*, p.13.

« *Autour des petites lèvres il y a des boutons et elle passe tout son temps à se gratter et cela, ce n'est même pas bon de boire l'eau qu'elle nous donne, l'Islam ne le permet pas* ».

Une autre représentation établit une analogie entre le clitoris et le pénis, anatomique et physiologique dans la mesure où, selon les propos d'une exciseuse qui compare le clitoris et le pénis :

Entretien n°10

Mère de fille excisée; 39 ans; Al pulaar

«*C'est comme un homme, cela grandit progressivement, ça gratte, il pousse comme le sexe de l'homme, grandit progressivement. Si elle n'est pas excisée, elle appartient à l'homme et elle sera toujours à sa poursuite. Si tu regardes bien, elle aura le même caractère que les hommes, comme ces derniers le font avec les femmes, elle passera son temps à aller à la chasse aux hommes*».

Dans cette représentation, faire « devenir femme » c'est couper le capuchon du clitoris et le bout des petites lèvres. Cette opération rend à la femme sa féminité et rompt avec les éléments biologiques de la masculinité. Cette représentation renvoie au mythe Dogon développé par Marcel Griaule dans *Dieu d'eau*⁵². Les parties sensibles des organes génitaux enlevés, leur caractère érogène annihilé, la fille maîtrisant ainsi son désir sexuel est censée ne pas succomber à la tentation d'un rapport sexuel pré-nuptial.

Toutes ces représentations concourent à la réalisation des stratégies matrimoniales au sein des familles.

Les stratégies d'échanges matrimoniaux reposent sur le mariage précoce des filles excisées dans une endogamie de caste, parentale ou ethnique.

⁵²Marcel Griaule, 1966, *Dieu d'eau*, Paris, Fayard.

C'est ainsi qu'entre onze et douze ans le mariage religieux est célébré généralement entre le cousin et la cousine apparentés par l'ascendance, l'appartenance à une même caste et à un même groupe ethnique. La fillette rejoint le domicile de ses beaux-parents pour parfaire son apprentissage qui porte sur les attitudes et les comportements d'une fille mariée: faire la cuisine, laver le linge, s'occuper de ses belles-mères et belles-sœurs. La belle-famille de la fillette parachève son éducation morale et sa prise de conscience des valeurs culturelles de son groupe ethnique et de sa belle famille.

Cette célébration religieuse du mariage précoce repose sur une stratégie d'exclusion d'autres prétendants au mariage de la fillette dont le nouveau statut de mariée la protège contre les sollicitations sexuelles des hommes de l'entourage. La communauté prohibe et réproouve collectivement l'adultère en général et, en particulier, celui de la femme mariée.

Durant la longue période de présence de la fille dans le domicile conjugal, sans consommation du mariage, l'excision est supposée être le moyen de neutraliser le désir sexuel de la nouvelle mariée au fur et à mesure que son corps atteint sa pleine maturité. Mais l'excision simple ne garantit pas la chasteté.

C'est le procédé d'infibulation qui, en rendant toute tentative de pénétration sexuelle de la fille douloureuse et insupportable préfigure la chasteté.

Si le mariage précoce est une stratégie de préservation de la virginité de la fillette, il a aussi d'autres fonctions telles que l'anticipation de l'apparition d'un sentiment amoureux sincère de la fillette vis-à-vis d'un autre homme et surtout si cet homme ne répond pas au critère de choix d'un conjoint dans l'entourage familial, par exemple un homme appartenant à une caste inférieure.

L'autre fonction de ce mariage précoce est d'introduire la mariée dans un intervalle de temps suffisamment long, compte tenu de son âge, propice à une maternité nombreuse favorisant ainsi l'accroissement de la lignée familiale.

L'infibulation a trois fonctions principales. La première est de décourager toute initiative d'un rapport sexuel voulu par la fille, ce qui est une forme d'auto-protection dans la mesure où chez la fille infibulée, la dé-infibulation nécessite l'intervention d'une exciseuse ou d'un personnel de santé. Une telle intervention n'est acceptée qu'à la suite du mariage de la fille. Cette affirmation se vérifie dans les paroles de cette mère de fille excisée:

Entretien n°3

Mère de fille excisée; 53 ans; Soninké

«Si une fille se marie, qu'on la mette dans une chambre avec son mari et que ce dernier n'arrive pas à l'atteindre car elle est infibulée, ce n'est pas un autre homme qui pourra le faire avant lui. Ainsi, si une fille est excisée, ce n'est que le jour de son mariage qu'elle sera dé-infibulée pour que son mari puisse accéder à elle. L'infibulation la protège contre les hommes mal-intentionnés.».

La seconde fonction est de rendre douloureux, par conséquent dégoûtant tout rapport sexuel consécutif à la dé-infibulation. Les deux fonctions remplies, l'infibulation assure le contrôle effectif de la sexualité de la fille contre le viol ou le rapt par un conjoint qui n'a pas encore versé la compensation matrimoniale. Les propos d'une mère de fille excisée l'attestent:

Entretien n° 23

Mère de fille excisée; 35 ans; Al pulaar;

« Une fille infibulée n'aura pas la possibilité d'avoir un rapport sexuel car elle ne sera accessible par aucun homme. Même si elle veut le faire, elle aura peur de la douleur alors que si c'était une fille non infibulée, les choses se passeraient facilement. Pourquoi elle voudrait avoir un rapport sexuel si cela va lui faire mal, il n'y a que le mariage qui va la pousser à se faire dé-infibuler. ».

Cette compensation matrimoniale qui honore la mère et la fille est une forme de célébration et une récompense de l'honneur familial attestée par l'infibulation.

1.2. La compensation matrimoniale qui valorise la virginité

L'infibulation, la virginité et la chasteté sont des valeurs culturelles et religieuses qui président l'entrée de la fille dans le monde du mariage, par conséquent de la fécondité. Ce mariage est l'objet d'une célébration en trois phases. La première est la déclaration d'intention qui est accompagnée de cadeaux offerts à la fille et à la belle-mère. La seconde phase est la célébration rituelle et religieuse du mariage par une autorité religieuse, cérémonie au cours de laquelle une somme symbolique est remise à la mariée. La troisième phase est marquée par la consommation du mariage. La première étape de cette phase consiste pour le mari à verser d'importants cadeaux et dons pour prétendre à la consommation du mariage. La seconde et dernière étape de cette phase est appelée l'épreuve de la virginité qui est prouvée par la présence de l'hymen ou la dé-infibulation. Si la fille est vierge les dons et cadeaux sont multipliés en sa faveur et à celle de sa maman.

Si la **virginité** est attestée par la présence de l'hymen, qui au contact du pénis ou de tout autre objet ressemblant, se déchire en laissant la présence de traces de sang sur le linge de corps, le pagne ou le drap, elle ne peut être prouvée qu'aussitôt après le premier rapport sexuel avec comme témoin le mari, les belles-mères, les belles-sœurs ou une personne chargée de veiller sur la consommation du mariage.

Après la première nuit nuptiale, la fille, qui a subi l'épreuve de virginité consécutive au procédé de dé-infibulation, reçoit des dons et des cadeaux de la part de trois catégories, dont les motivations sont différentes.

Le premier est le conjoint. Il offre à son épouse des cadeaux pour magnifier sa virginité. Ces cadeaux, dans le contexte rural traditionnel, sont un taureau, symbole de dépossession d'une richesse légendaire et d'autres biens matériels et financiers (tissus de riche qualité en indigo et argent).

La seconde est la mère de l'épouse, si elle en possède, offre des boucles d'oreilles et des bracelets en or, héritage auprès de sa mère à l'issue de sa réussite de l'épreuve de virginité. Ces cadeaux sont une célébration de la consécration de l'honneur familial, mais aussi un couronnement d'une éducation fondée sur le culte de la virginité que la mère a prodigué à sa fille excisée.

La troisième est la belle-famille qui offre souvent de petits lingots d'or (issu du trésor familial) à la nouvelle mariée qui va les confectionner en bijoux. Cette offre est le symbole d'une alliance matrimoniale entre deux familles dont l'une a marié sa fille vierge et excisée à quelqu'un qui a la certitude, avec sa famille, que son honneur est intact puisqu'il est le seul homme à avoir accès à la sexualité de son épouse.

1.3. L'effritement des normes en matière de sexualité

Avec l'urbanisation, la scolarisation, les migrations, les normes et règles en matière de sexualité sont fortement secouées en milieu Al pulaar par le changement social produit, par le brassage ethnique.

Dans la vallée du fleuve, les nouveaux comportements sexuels caractérisés par une sexualité pré-nuptiale qui effrite l'attachement au culte de la virginité et les grossesses pré-nuptiales qui désarticulent le système endogamique, constituent un bouleversement des attentes liées à l'excision/infibulation.

Si le changement social fragilise davantage le culte de la virginité, il n'en demeure pas moins que le culte reste vivace dans les familles où l'endogamie de caste est érigée en principe et en comportement. Dans les familles moins soumises à l'emprise des valeurs traditionnelles, pour des raisons multiples telle que l'appartenance à une caste inférieure, la pauvreté, l'absence de référence morale et éducative, les filles perdent leur virginité et n'attendent pas du système traditionnel une récompense consécutive à l'épreuve de la virginité.

Leurs partenaires sexuels, auteurs de la perte de leur virginité, ont tendance à épouser, dans le cadre de l'endogamie de caste et parentale, leurs cousines qui partagent les mêmes croyances et les mêmes comportements traditionnels. Ces pertes progressives de virginité sont attestées par le phénomène de grossesses prénuptiales.

1.3.1. Le rapport sexuel extra-conjugal précoce

Tout le système traditionnel repose sur le culte de la virginité avec son corollaire la chasteté et la fidélité conjugale. Les comportements sexuels caractérisés par la multiplication des rapports sexuels extra-conjugaux constituent un bouleversement de toutes les attentes en matière d'excision. En revanche ces comportements renforcent les

convictions sur la nécessité de l'infibulation. Or, l'infibulation est indissociable de l'excision.

Par ailleurs, le mariage précoce tant décrié trouve une justification nouvelle en présence du rapport sexuel précoce. Ce type de mariage est présenté comme une alternative au rapport sexuel précoce qui remet en cause les fondements de la chasteté et de la fidélité conjugale.

1.3.2. Le phénomène des grossesses pré-nuptiales

Les grossesses pré-nuptiales, banalisées en milieu urbain, constituent une pratique désarticulant les valeurs qui fondent le système traditionnel de la nuptialité. Elles sont une source de ruptures, de tiraillements, de déchirements et de tensions au sein d'une famille. Au-delà de ses effets banalisant la virginité, cette grossesse est une épreuve, un désastre dans les familles maraboutiques ou appartenant à la caste Toroddo.

Puisque l'avortement est une pratique répréhensible pour l'islam, l'acte est très souvent demandé par les bénéficiaires de la nuptialité conforme au système traditionnel et à l'insu du chef de famille ou avec son indifférence.

CHAPITRE II : L'INFIBULATION UN MOYEN DE PRESERVATION DE LA VIRGINITE

2.1. La pratique de l'infibulation en corrélation avec l'endogamie

L'infibulation est une stratégie matrimoniale dont la finalité est le maintien des règles et des normes qui régissent la célébration d'une nuptialité caractérisée par la virginité de la fille mariée. Cette virginité, même si elle n'est pas attestée par la présence d'un hymen fragile qui peut se rompre dans plusieurs circonstances indépendantes n'ayant pas comme cause un rapport sexuel, est assurée par l'absence totale de toute pénétration sexuelle de la fille infibulée. Cette virginité est voulue et justifie l'endogamie.

La première dimension est que la virginité au premier mariage intra-caste est un garant de la reproduction statutaire de la caste. La seconde dimension est que cette virginité, dans le cadre d'une endogamie parentale, assure la confiance et le respect mutuel des familles qui ont contracté une alliance matrimoniale. La dernière dimension est que cette virginité est valorisée et consommée dans les alliances intra-ethniques.

L'endogamie est une pratique courante chez les groupes ethniques vivant le long de la vallée du Fleuve Sénégal. Elle est favorisée par la constitution de grandes cellules familiales apparentées autour d'un leader religieux, d'opinion ou d'un fondateur de village. De vastes concessions regroupant des familles élargies s'alignent le long d'un axe géographique reliant plusieurs villages (le Dieri ou le Walo) dont les membres sont apparentés, descendant d'un même lignage ou appartenant à un même groupe ethnique.

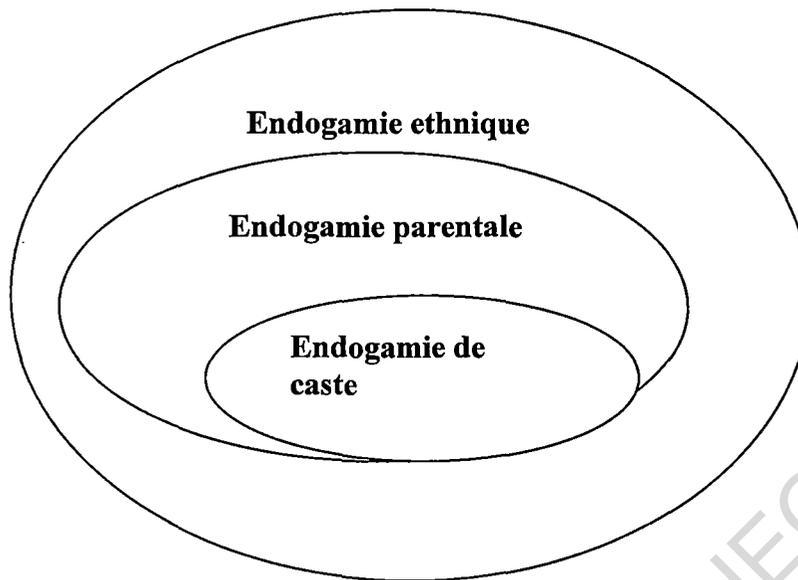
L'endogamie de caste est une alliance matrimoniale entre deux familles appartenant à la même caste. Dans l'échelle des mariages préférentiels, l'endogamie a trois niveaux.

Le premier niveau est l'endogamie de caste restreinte qui est caractérisée par une alliance matrimoniale entre deux familles appartenant à une caste supérieure ou inférieure. Le second niveau d'endogamie est parentale et consiste à une clôture des unions conjugales entre cousins et cousines appartenant à une caste identique ou différente. Le troisième et dernier niveau est l'endogamie ethnique large qui est caractérisée par un couple appartenant au même groupe ethnique partageant les mêmes traditions, références culturelles et linguistiques.

Chez les Torobbé, le mariage intra-caste est une stratégie de reproduction de la supériorité statutaire de cette caste. Au-delà de la reproduction statutaire intra-caste, l'endogamie est aussi une stratégie d'élargissement du cercle parental par le système du mariage préférentiel entre cousin et cousine. Elle devient de facto un moyen de contrecarrer l'intrusion, d'une caste étrangère inférieure comme les Subalbé, les Maccubé ou bien une personne appartenant à un autre groupe ethnique, dans le système matrimonial intra-caste des Torobbé.

Cette complexité des alliances matrimoniales intra-caste a des incidences sur la nuptialité, par conséquent le contrôle de la fille par l'excision.

I. SCHEMA DES INTERRELATIONS ENTRE LES TYPES D'ENDOGAMIE



Le schéma ci-dessus montre les niveaux d'endogamie. L'endogamie de caste peut être ou ne pas être parentale par exemple deux individus appartenant à la même caste peuvent être unis par les liens du mariage sans partager des liens de parentés consanguins. En revanche, ces mêmes individus peuvent être cousins et cousines tout en appartenant à la même caste. Ces deux endogamies sont forcément ethniques. Mais l'endogamie ethnique peut ne pas être ni de caste ni de parenté.

2.2. L'extériorisation de l'honneur familial par l'épreuve de la virginité

L'enracinement de l'excision au cœur de la sexualité de la femme a des ramifications articulant chasteté, nuptialité et fidélité conjugale. La virginité au mariage est perçue comme un puissant signe annonciateur de la fidélité de l'épouse, alors que la fille qui a perdu sa virginité avant le mariage est perçue comme étant celle qui peut, à tout moment, entretenir des rapports sexuels avec son partenaire anonyme. L'anonymat dans lequel est gardé le premier partenaire sexuel en fait un individu pouvant être n'importe qui d'ans l'entourage du conjoint. L'angoisse suscitée par un tel rival anonyme se confond dans la crainte et le dégoût qui se

traduisent par le comportement du conjoint caractérisé par le manque de confiance en l'épouse et la déception.

Les témoignages abondent dans ce sens et les plus grandes victimes de la vindicte du conjoint sont les accompagnantes de la nouvelle mariée qui, quel que soit leur statut, griotte de la famille, mère, grand-mère, tante paternelle ou maternelle sont abreuvés d'injures, d'invectives et d'anathèmes.

Entretien n°6

Exciseuse; 54 ans; Al pulaar

«Tu sais ma fille, en plus d'exciser les fillettes, nous accompagnons aussi le jeunes filles lors des cérémonies de mariage, car nous sommes de la caste des saké, cela fait parti de nos attributions nous sommes la pour donner des conseils à la fille, la masser le lendemain de la nuit de noces, et rapporter la bonne nouvelle à la mère de la fille. C'est ainsi qu'il arrive que la fille que nous avons accompagnée ne soit pas vierge. Au petit matin, le mari montre son mécontentement en nous faisant entendre des termes désagréables. La plupart du temps, il dit que celle que vous m'avez emmenée est pareille à sa mère ou qu'elle est comparable à une passoire. A cause de cela la fête est terne et cela se ressent dans le comportement du mari et de sa famille. Même les accompagnantes de la fille auront honte de demander de l'argent au mari pour faire le thé car elles savent qu'elles essuieront des injures. Si la fille était vierge, elles auraient eu droit à tous les honneurs. »

A partir du moment où aucune interdiction formelle de l'excision n'existe dans les textes qui enseignent les valeurs de l'Islam, le leader religieux a tendance à cautionner la pratique de l'excision, nonobstant ou ignorant les conséquences médicales, du seul fait que la chasteté est un des effets attribués à l'excision.

Il est attribué à l'excision simple un effet d'atténuation du désir sexuel de la femme sans pour autant que les communautés s'interrogent sur les degrés d'atteinte de l'organe excisé comme le capuchon du clitoris et les petites lèvres dont les fonctions érogènes sont scientifiquement établies. Puisque les degrés d'atteinte varient d'une exciseuse à une autre et que l'apprentissage de la pratique de l'excision n'obéit pas à des règles uniformisant les modes de conduite de la pratique, il est fort remarquable de constater que dans les communautés, des filles excisées tombent en état de grossesse en dehors des unions conjugales. C'est ainsi que l'infibulation devient un moyen mécanique de contrecarrer toute tentative de recours à un rapport sexuel pré-nuptial.

L'épreuve de la virginité, confirmée par le procédé de dé-infibulation ou de la présence de l'hymen, est une circonstance qui permet à la fille d'arracher des gestes et propos de reconnaissance de la part de ses beaux-parents et de ses conjoints. La réussite de l'épreuve de virginité est le signe d'extériorisation de l'honneur familial dont les échos parviennent à l'ensemble des individus unis par le système d'échange matrimonial endogamique.

Tout le cérémonial qui accompagne le mariage est décrit par une exciseuse qui relate les différentes facettes :

Entretien n°18

Exciseuse; 65 ans; Al pulaar

« Après le mariage riche en couleurs avec toutes les festivités, la mère sera angoissée pendant la première nuit que la fille va passer chez son mari. Si, au petit matin, ceux qui l'avaient emmenée reviennent avec la bonne nouvelle de sa virginité, ce sera une joie pour la maman qui, même si elle gardait de l'or, peut lui en donner une bonne quantité parce qu'elle l'a honorée. Je ne parle pas du mari qui doit être plus content encore. La fille peut tout lui demander. Mais s'il s'agit d'une fille qui n'est pas vierge,

on dira de toi que tu es pareille à ta mère et que tu as déjà eu une expérience sexuelle ».

Les cadeaux offerts à la nouvelle mariée sont, soit en nature, soit en espèce. Les griottes et les griots chantent les louanges et la vertu morale des ascendants de la nouvelle mariée. Ces langages attestent des attentes en matière de sexualité de la femme (chaste et vierge), prélude d'un ménage stable qui pourra résister à l'usure du temps et au désir sexuel de l'épouse neutralisé par l'excision, au moment où le conjoint se confond dans des éloges muets.

2.3. L'adhésion au culte de la virginité

La présence de la virginité à la consommation du mariage est définie comme étant une source « *d'honneur pour la fille et de bonheur pour le mari* ». Sur l'échelle des valeurs, la virginité atteste le comportement exemplaire :

Entretien n°9

Mère de fille Excisée; 40 ans; Soninké

« Sans la virginité, la fille n'est rien et si une fille est vierge jusqu'au mariage, même si elle vieillit, elle est toujours jeune pour son mari. Elle sera toujours pudique vis-à-vis de son mari c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas fixer son mari dans les yeux. Son mari va la respecter et avoir confiance en elle tout au long de leur vie. » .

Cette jeunesse que l'exciseuse a évoquée n'est pas physique mais, elle est plutôt une métaphore qui renvoie à la pureté morale, à la chasteté.

L'épreuve de la virginité est à la fois intime et publique, intime en ce sens que le cadeau offert à la fille vierge est glissé sous son oreiller par le mari qui vient de consommer le mariage. Au lever du soleil, le pagne de la fille vierge taché de traces de sang est exhibé comme preuve de la virginité.

Entretien n° 10

Exciseuse; 49ans; Al pulaar;

« *C'est la fête, nous dansons, nous applaudissons, nous invitons les grands parents qui danseront à leur tour, tout le monde est content, c'est notre honneur, notre fierté, tout le monde en parlera dans le village et tout le monde sera curieux d'aller la voir* ». En revanche, selon la même exciseuse :

« *Si elle n'est pas vierge, c'est le calme plat, la désolation, personne n'aura confiance en elle, ni le mari ni les beaux parents. La fête n'aura pas sa vraie valeur même si le mari n'a pas dévoilé la vérité, lui et sa femme ne seront pas à l'aise et à chaque fois qu'ils se regarderont, la fille aura honte et baissera les yeux* ».

L'absence de virginité au premier mariage place la fille dans un cadre familial où les relations sont rendues conflictuelles par la stigmatisation, la suspicion qui rendent la vie de l'épouse difficile. Selon une enquêtée:

Entretien n°25

Mère de fille Excisée; 45 ans; Al pulaar

« *La honte persistera dans la famille de la fille* ».

Le pouvoir de décision appartient au mari qui, soit garde le secret, ou bien ramène la mariée chez ses parents.

2.3.1. Le triangle des donataires : le mari, la belle-mère et les belles-sœurs

Durant la vie de la femme, se déroule tout un cycle allant de l'excision à deux ans en passant par le mariage précoce (onze, douze ans), les maternités nombreuses et s'achève par le veuvage. Ce cycle dans lequel est incérée la sexualité féminine s'étend sur de nombreuses années qui façonnent profondément la conscience culturelle et morale de la jeune fille.

Cette même fille, durant ses années d'unions conjugales, envoie sa fillette chez l'exciseuse, sollicite une infibulation et encourage le mariage précoce. Comme son horizon, celui de sa fille se heurte à la satisfaction des désirs sexuels du conjoint, culinaires et d'ordre comportemental des belles-mères et belles-sœurs.

Ces trois entités culturelles, statutaires et sociologiques que sont les belles-mères et les belles-sœurs constituent le triangle des donataires parce que bénéficiaires, aussi longtemps que les liens du mariage existent, des services et du travail domestique non rémunéré de l'épouse.

Si ces trois entités ont des conduites ostentatoires au lendemain de la consommation du mariage, c'est parce que l'épreuve de la virginité est, si besoin, une cérémonie prouvant le bon fonctionnement du système des valeurs fondé sur l'excision, l'infibulation et la nuptialité précoce dont les principaux piliers de la reproduction sont les femmes.

Les cadeaux exhibés et distribués aux parents, amis, griots et griottes confortent la tradition et sa prégnance dans les nœuds de la culture qui se confondent avec certaines valeurs religieuses telles que la chasteté et la fidélité conjugale.

Ces cadeaux aussi symbolisent le commencement d'une large gamme de services que la nouvelle mariée offrira aux membres de ce triangle de donataires aussi longtemps que les liens du mariage la maintiendront auprès de ses beaux-parents et à l'occasion des nombreuses cérémonies qui rythmeront la vie sociale, sexuelle et nuptiale de la femme.

Face à ce triangle de donataires se dresse, en parallèle, celui des bénéficiaires pour une courte durée marquée par des journées de célébration du mariage de la fille issue de leur lignée parentale.

2.3.2. Le triangle des bénéficiaires : l'épouse, la mère et les tantes

Si l'épouse bénéficie des cadeaux et des largesses de la part de son mari et de sa belle-famille, c'est parce qu'elle a su prouver sa virginité garant d'une fidélité conjugale au sein du ménage et quel que soit le statut du mari, âgé ou émigrant.

Entretien n° 13

Exciseuse; 67 ans; Al pulaar;

« Si une fille est vierge au mariage, elle peut recevoir beaucoup de cadeaux venant de son mari, de ses parents, de sa belle-famille; certains donnent de l'argent, d'autres des boeufs, de l'or, des tissus et maintenant avec la modernité, des portables, et d'autres objets matériels comme des radios, des montres etc ».

L'excision est un élément central dans le changement de statut de la femme qui passe du célibat à la nouvelle vie de mariée. C'est parce qu'elle a été intégrée dans un processus de socialisation qui a débuté à deux ans, âge de son excision, en passant par un mariage précoce pour aboutir à un rituel de dé-infibulation attestant de sa virginité que l'épouse est devenue une femme symbole et modèle de conservation des valeurs. Ces valeurs sont préservées et reproduites au sein de l'endogamie ethnique.

La mère est récompensée pour avoir su prodiguer à sa fille une éducation respectueuse des normes et des valeurs culturelles de son groupe ethnique. L'éducation à laquelle sa fille a été soumise est caractérisée par une série de pratiques culturelles douloureuses commençant par l'excision et l'infibulation à deux ans en passant par le choix d'un conjoint à l'âge où la fille éprouve peu ou pas de sentiment amoureux vis-à-vis d'un futur conjoint, pour aboutir à l'épreuve de virginité. Cette mère, pour avoir réussi à reproduire dans l'éducation de sa fille le modèle culturel pré-nuptial et nuptial de son groupe ethnique, bénéficie des largesses, cadeaux et dons de son beau-fils et des beaux-parents de la mariée.

La tante paternelle est dans la culture, le père social de la mariée, elle n'est responsable de rien (si elle n'a pas la charge de l'éducation de la fille) mais elle bénéficie en retour de tous les bienfaits constatés dans l'éducation de la fille. Elle est la plus virulente avec le conjoint en matière de critique si la fille a perdu sa virginité, jouant ainsi le rôle du père autoritaire.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

III. CONCLUSION

La question de la pratique de l'excision est au centre des préoccupations des Etats africains mais aussi de la communauté internationale à l'image des organismes comme l'OMS et l'UNICEF et des ONG comme TOSTAN et. Avec cette étude nous avons tenté d'apporter notre contribution pour comprendre les motivations qui sont à l'origine de cette pratique.

Notre objectif central était d'étudier les déterminants de l'infibulation dans les familles qui pratiquent l'excision dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Les résultats de cette recherche montrent que la pratique est sous-tendue par trois déterminants sociologiques qui sont la nuptialité en rapport avec la Virginité qui s'explique par la nature de la compensation matrimoniale reçue par la fille lors du mariage et la chasteté qui rejoint les recommandations de l'Islam.

Ainsi, avec cette découverte, nous avons eu la confirmation de l'hypothèse selon laquelle l'excision est une stratégie de contrôle de la sexualité, en particulier l'infibulation qui est un moyen d'auto-protection contre une tentative de rapport sexuel souhaité ou forcé avec une fille, de préservation de la virginité des filles contre la sexualité pré-nuptiale et en faveur de l'endogamie intra-caste, parentale et intra-ethnique.

Les populations étudiées sont très attachées à la pratique de l'excision avec infibulation. Les communautés Al pular et Soninké, du fait de la longue cohabitation donnent la même signification à la pratique de l'excision avec infibulation. La principale raison évoquée par les mères de filles excisées et des exciseuses est relative à la préservation de la virginité afin de maintenir l'honneur familial intact. Ce constat permet de confirmer notre hypothèse qui stipule que la virginité au premier mariage est un symbole de l'honneur familial et une valeur qui favorise l'acquisition

d'une compensation matrimoniale en nature ou en espèces pendant les unions conjugales au profit de la lignée maternelle et paternelle de la femme mariée.

Contrairement à la région de Matam, à Podor, il y a une vive résistance de la communauté par rapport à l'abandon de la pratique. Comme il est dit dans les difficultés rencontrées, il était même difficile de rencontrer les exciseuses ou bien d'avoir une entrevue avec elles.

A travers cette étude nous avons vu que, malgré toute la sensibilisation qui accompagne cette pratique, cette dernière est profondément enracinée dans les sociétés de la vallée du fleuve.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, Revues et Articles.

AMLAK Almaz G., 1999, *Le point sur l'excision dans la Corne de l'Afrique*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 100-108.

SIDIBE Amsatou Sow, 1999, *Les mutilations génitales féminines au Sénégal*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.55-66.

DIAGNE Andrée Marie, 1999, *Qui donc arrêtera la course de Salimata?*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.89-99.

ASHFORD L.S., 2001, *Politiques de population : la promotion des droits de la femme*, « in Population Bulletin ».

DROZ Yvan, 2000, *Circoncision féminine et masculine en pays Kikuyu. Rite d'institution*, « Division Sociale et Droits de l'Homme », Cahiers d'Études Africaines 158.

ERLICH. Michel, 1986, *La femme blessée:Essai sur les mutilations sexuelles féminines*, Paris, L'harmattan.

SARR Fatou, 1999, *De la survivance d'un mode de pensée archaïque au contrôle de la sexualité féminine : la question de l'excision*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 78-88.

Henriette Kouyaté Carvalho, 1999, *L'excision*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.117-126.

IIIe Congrès de l'Association Sénégalaise de Gynécologie et d'Obstétrique, 1999, *Santé de la reproduction et Economie de la santé*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 127-133.

Marcel Griaule, 1966, *Dieu d'eau*, Paris, Fayard.

MOTTIN SYLLA M.H., 1990, *Excision au Sénégal*, « Série études et recherches n°137-ENDA », Dakar.

Penda Mbow, 1999, *Pénaliser un fait culturel quelle solution à l'excision?*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 67-77.

Pierrette Herzberger-Fofana, *Excision et émigration : la situation en Allemagne*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 109-116.

Présence Africaine 160, 1999, *Revue culturelle du monde noir*, Paris, 201.

Saliou Kandji, 1999, *L'excision: de la circoncision négro-pharaonique à la clitoridectomie sémito-orientale. Des sources traditionnelles islamiques*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.42-54.

Table ronde, 1999, *L'excision: acquis ou défi culturel?*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp.134-139.

THIAM, A., 1978, *La parole aux négresses*, Paris, Denoël Gontier.

Wembonyama O. Stanis et de Bukwé Bubi Marianne, 1999, *Considérations Médicales des Mutilations Génitales Féminines: l'Excision*, in « Revue culturelle du monde noir », Présence Africaine 160, pp. 31-41.

Mémoires et Dossiers

ABU-SAHLIEH S.A. A, *Mutiler au nom de Yahvé ou d'Allah: Légitimation de la circoncision masculine et féminin*, L'Institut de droit canonique de l'Université de sciences humaines, Strasbourg.

DICKO Lalla, 1986-1987, *L'excision en milieu Bambara du Mali: rite initiatique ou pratique mutilante?*, ENAES, Dakar.

GAYE Aliou, 2004, *Projections de populations du Sénégal issues du recrutement de 2002*, Direction de la Prévision et de la statistique, p.6.

GTZ, 2006, *Mutilations Génitales Féminines en Mauritanie, projet supra régional: appui aux initiatives pour l'abandon des MGF*.

L'unicef Sénégal/ Service Information, 1997-1999, *Dossier de Presse: Abandon de l'excision au Sénégal*, Dakar.

L'excision dans les enquêtes démographiques et de santé: une analyse comparative, 2005.

LY A.A., 1997-1998, *Les pratiques de l'excision: signification et évolution chez les Bambara et les al pulaar dans les quartiers dakarois de Khourounar, Médina, Rebeuss*, Département de philosophie, section Sociologie, FLSH, UCAD.

OMS, 1996, *Mutilations sexuelles féminines dossier d'information*, Genève.

OMS, 2006, *Mutilation Génitales Féminines et devenir obstétrical: étude prospective concertée dans 6 pays africains*.

Project, *Sociological Determinants of Female Genital Mutilation in Senegal*, A 35242.

TOSTAN, 1999, *Eclosion au Sénégal: Pourquoi les populations abandonnent la pratique de l'excision*.

World Health Organization (a), 2002, *Female Genital Mutilation: An overview*, WHO.htm.

World Health Organization (b), 2002, *Female Genital Mutilation Report of a WHO Technical Work*. 17-19 July 1995.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
DEDICACE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	9
1.1. Revue de la littérature.....	9
1.2. Problématique.....	21
1.3. OBJECTIF	23
1.3.1. Objectif général.....	23
1.3.2. Objectifs spécifiques.....	23
1.4. HYPOTHESE.....	23
1.4.1 Hypothèse principale.....	23
1.4.2. Hypothèses secondaires.....	24
1.5. Définition des termes	24
1.6. Modèle Théorique	26
1.6.1. Fonctionnalisme.....	26
1.6.2. Schéma sur les articulations des déterminants théoriques de l’excision.....	27
CHAPITRE II : METHODOLOGIE	29
2.1. Présentation du cadre de l’étude.....	29
2.1.1. Population de l’étude.....	31
2.1.2. Echantillonnage.....	31
2.2. Techniques de recherche.....	32
2.2.1. Recherche documentaire.....	32
2.2.2. Interviews individuelles approfondies.....	32
2.3. Enquête de terrain.....	33
2.3.1. Pré-test des guides	33
2.3.2. Collecte des données	33
2.3.3. Difficultés rencontrées	33
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS....	36
CHAPITRE I: LE CONTROLE DU COMPORTEMENT SEXUEL PAR L’EXCISION	37
1.1. Les liens entre les organes génitaux, la « pureté » et la nuptialité.....	37
1.2. La compensation matrimoniale qui valorise la virginité.....	42
1.3. L’effritement des normes en matière de sexualité.....	44
1.3.1. Le rapport sexuel extra-conjugal précoce.....	44

1.3.2. Le phénomène des grossesses prénuptiales.....	45
CHAPITRE II : L'INFIBULATION UN MOYEN DE PRESERVATION DE LA VIRGINITE.....	46
2.1. La pratique de l'infibulation en corrélation avec l'endogamie.....	46
2.2. L'extériorisation de l'honneur familial par l'épreuve de la virginité.....	48
2.3. L'adhésion au culte de la virginité.....	51
2.3.1. Le triangle des donataires : le mari, la belle-mère et les belles-sœurs.....	52
2.3.2. Le triangle des bénéficiaires : l'épouse, la mère et les tantes.....	54
III. CONCLUSION.....	56
BIBLIOGRAPHIE.....	58
ANNEXE.....	63

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

